N° 48

COMMENTRY

le MAG de votre ville

Janvier
Février
Mars
2026

# Sécurité et Tranquillité

## Prévoir pour mieux agir

TOUCHE PAS À MA FORGE !

Travaux

Rue du Bois

**Modernisation du réseau d'eau pluviale** p.16

ZOOM sur

**Le Conseil Citoyen**

p.07

Événement

**La Nuit de la lecture** à la Pleiade p.11

Entreprendre

**Le commerce Tremplin** inauguré p.17

Hommage

**La bannière de l'Harmonie des Forgerons** p.19

# en service

## Annuaire de CONTACTS

### Hôtel de ville
Place du 14 Juillet - 03600 Commentry
Tél. : **04 70 08 33 30 - www.commentry.fr**

▶ La Mairie vous accueille :
- Lundi : de 8 h à 12 h *(permanence état civil uniquement)*
- Du mardi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi : de 8 h à 12 h

### France services
Espace Robert Badinter
6 rue Jean Jaurès
Tél : **04 70 02 00 40 – franceservices@ville-commentry.fr**

▶ Ouverture au public :
- Mardi : de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h
- Mercredi et vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- Jeudi : de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- Samedi : de 8 h à 12 h

### Police Municipale
Espace Robert Badinter
6 rue Jean Jaurès
Tél : **04 70 08 33 53 – policemunicipale@ville-commentry.fr**

▶ Ouverture au public :
- du mardi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h
- Samedi : de 8 h à 12 h

### La Piscine
Rue Abel Gance - 03600 Commentry
Service des Sports et Piscine municipale
Tél: **04 70 02 29 60 - lapiscine@ville-commentry.fr**

▶ Ouverture au public (périodes scolaires) :
- Lundi : de 10 h à 13 h 30 et de 17 h à 20 h
- Mardi et jeudi : de 11 h 30 à 13 h 30 et de 17 h à 20 h
- Mercredi et samedi : de 14 h à 18 h
- Vendredi : de 10 h à 13 h 30 et de 16 h à 19 h
- Dimanche : de 9 h à 13 h

### Espace culturel La Pléiade et Micro Folie
Place de la Butte - 03600 Commentry
Tél: **04 70 64 40 60 - lapleiade@ville-commentry.fr**
**micro.folie@ville-commentry.fr**

▶ Ouverture au public :
- Mardi et jeudi : de 14 h à 18 h
- Mercredi, vendredi et samedi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

### L'Agora
Rue Abel Gance - 03600 Commentry
Tél: **04 70 64 49 09 - agora@ville-commentry.fr**

▶ Billetterie spectacles :
- du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 00
- les soirs de spectacle selon disponibilités

E-billet : **www.commentry.fr**

### École Municipale de Musique
Rue Abel Gance - 03600 Commentry
Tél: **04 70 64 55 96**
**contact.ecoledemusique@ville-commentry.fr**

▶ Horaires d'ouverture du secrétariat :
- Du mardi au vendredi : de 13 h 30 à 18 h
- Samedi : de 9 h à 12 h

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
22, avenue Marx Dormoy - 03600 Commentry
Tél: **04 70 09 70 70 - ccas@ville-commentry.fr**

▶ Ouverture au public :
- Du mardi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
- Samedi : de 9 h à 12 h

### Point Info Jeunes (PIJ)
Au FORUM - 7, boulevard du Général de Gaulle
03600 Commentry - Tel. **04 70 09 28 36**
**infojeunes@ville-commentry.fr**
**Facebook @pij.commentry**

▶ Ouverture au public :
Accès libre et gratuit, durant la période scolaire
- mercredi de 14 h à 18 h,
- vendredi de 14 h à 16 h,

Accueil physique fermé durant les vacances scolaires

▶ *Les horaires des services Municipaux sont susceptibles de modifications.*

# en 1 clin d'œil

**05** Le Conseil citoyen a reversé le bénéfice de la vente de jus de pomme à l'Association familiale

SOMMAIRE

**09** Commentry en lice pour l'obtention d'un label

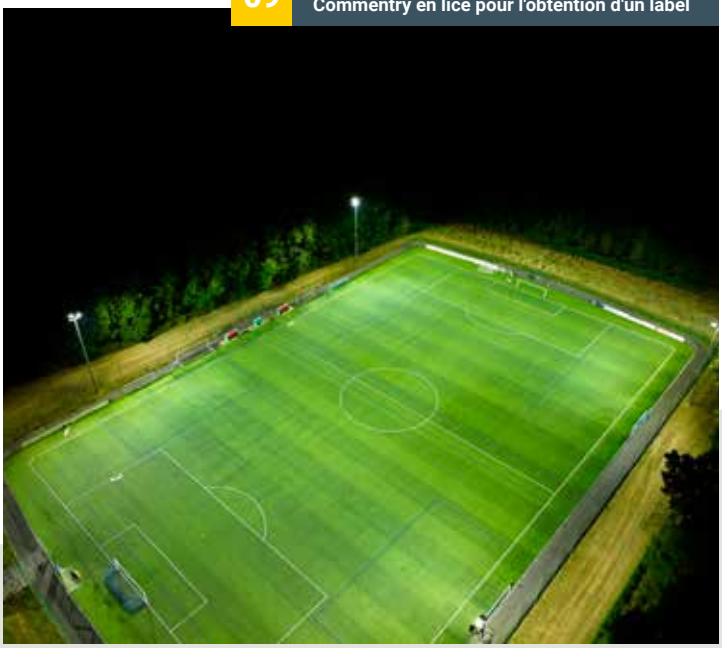

COMMENTRY - **Le MAG de votre ville**

Directeur de la publication : **Sylvain Bourdier** • Directeur de la rédaction : **Alexis Mayet**
Ont participé à la rédaction : **Carole Lamoine - Elise Fournier - Yannick Zulawinski - Alexis Mayet** • Ligne graphique : **Direction de la communication** • Composition et mise en page : **XXI communication** • Impression : **Inore groupe** • Distribution : **Adef-Job Services** • Tirage : **4700 exemplaires** • Dépôt légal à parution • Crédits photos : **Carole Lamoine - Yannick Zulawinski - Alexis Mayet - Elise Fournier**

**Mairie de Commentry** • Place du 14 juillet - 03600 COMMENTRY
Tél. 04 70 08 33 30 • communication@ville-commentry.fr

Toute l'actualité de la commune sur **www.commentry.fr, Facebook, Instagram et Youtube @Villedecommentry**

*Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute.*
*Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.*

06 Le fonds Montusès soutient la scolarité des jeunes

22 Sortir à Commentry


04>05 Retour sur les temps forts
06>07 Les brèves
08 Vos démarches citoyennes
09 Commentry en lice pour l'obtention du label « *Ville active et sportive* »
10 Les apéros concerts, nouveau rituel culturel
11 La nuit de la lecture entre villes et campagnes
12>15 Prévenir pour mieux agir
16>17 Infos travaux : Rue du bois, École Marie Curie, commerce tremplin
18 L'actualité de vos commerces
19 La bannière de l'Harmonie des Forgerons se restaure
20>21 L'actualité politique de votre Ville
22>23 Agenda

COMM
. UNIQUER
. . ÉMORER
. . . ENCER
. . ENTER
UNIER

# ÉDITO

Chères Commentryennes, Chers Commentryens,

Chers Amis,

Nous avons eu le plaisir de rouvrir l'Agora en fin d'année, alors que les travaux de rénovation et d'extension de l'École Municipale de Musique arrivent à leur terme.

Nous avons également inauguré la rénovation du 9 rue du docteur Léon Thivrier : une cellule commerciale neuve et un logement, prêts à accueillir un porteur de projet en cœur de ville.

La réactivation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, instance à visée opérationnelle, doit être un point d'appui pour la mobilisation de tous les partenaires de sécurité, associatifs, travailleurs sociaux, services de la Ville… Cette coopération est essentielle dans la période actuelle.

Évidemment, les annonces inacceptables d'Erasteel et son projet de supprimer 190 emplois à la Forge ont touché notre commune au cœur : c'est l'objet de toutes les discussions dans Commentry et c'est l'objet d'une colère bien légitime de toute la population. Les manifestations massives qui se sont déroulées dernièrement, les gestes de solidarité, en témoignent.

Commentry est une cité fière de son industrie qui continuera sans relâche à défendre ses outils industriels, son savoir-faire, son développement.

Avec mes collègues du Conseil municipal, je vous souhaite malgré tout une bonne année 2026 : sachons compter les uns sur les autres, sans jamais céder à la résignation. Forgeons une année d'espérance et de solidarité.

Bien à vous,

Votre Maire,
**Sylvain BOURDIER**

en images

# RETOUR sur les *temps* forts

#1

#3

#4

#6

#7

# en images

**#01 Les accueils périscolaires ont fêté Noël**
Les accueils périscolaires ont célébré les fêtes de fin d'année avec les enfants dans une ambiance chaleureuse et festive. Ce moment partagé a permis aux enfants et aux accompagnants de vivre un bel après-midi de complicité et de joie. À Commentry, ce sont en moyenne 80 enfants qui sont inscrits auprès des accueils périscolaires.

**#02 Quatre jours monstrueusement animés à Commentry !**
Lectures frissonnantes, ateliers créatifs, jeux, films jeunesse ou d'horreur et grand bal des petits monstres : du mardi 28 au vendredi 31 octobre 2025, la ville a frissonné au rythme d'Halloween, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Près de 230 personnes ont participé, toutes activités confondues.

**#03 Anim'jeunes, un succès qui ne faiblit pas !**
Le programme Anim'Jeunes des vacances d'automne a su passionner toujours autant d'adolescents : entre la journée cinéma de l'horreur, la journée infernale et l'Escape Game de la peur, les jeunes étaient au rendez-vous avec beaucoup d'engouement.

**#04 L'Agora au son des retrouvailles !**
Pour sa réouverture, l'Agora de Commentry a vibré avec un concert de l'Harmonie Commentryenne mêlant musique live et images cultes du cinéma. Les spectateurs étaient plus de 500 au rendez-vous pour vivre ce moment, entre émotions et surprises musicales.

**#05 La Forge doit vivre !**
Le 3 novembre, la direction d'Erasteel a annoncé la suppression, à l'échelle mondiale, de 280 postes sur un effectif de 700. La « *Forge* » de Commentry est le site le plus touché : 190 emplois sur 240 sont menacés. Suite à cette déclaration, toute la ville est mobilisée : habitantes et habitants, artisans, commerçants, associations, élus… Tous unis aux côtés des forgeronnes et forgerons pour défendre l'emploi et l'outil industriel de la Forge, un site historique au savoir-faire irremplaçable.

**#06 11 novembre : hommage aux morts, solidarité aux vivants.**
Commentry s'est rassemblée pour commémorer l'Armistice, honorer ses enfants tombés au combat et rappeler, en cette année du centenaire du Bleuet de France, l'importance de la solidarité envers ceux qui restent. L'Harmonie commentryenne a également marqué une halte devant la Forge pour exprimer son soutien aux salarié.e.s menacés, symbole de l'unité de toute une ville.

**#07 Une Semaine Bleue pour valoriser nos aînés.**
Du 6 au 10 octobre, les seniors ont profité pleinement de la Semaine Bleue à Commentry, avec un programme riche en ateliers santé, bien-être, prévention et activités conviviales. Ces rendez-vous gratuits ont permis des échanges intergénérationnels et des découvertes variées, dans une ambiance chaleureuse.

**#08 Marché d'Automne : entre pommes pressées et créations artisanales !**
La Commune de Commentry accueillait son Marché d'Automne, avec près de 50 exposants proposant produits du terroir, artisanat, objets d'art et idées cadeaux, tandis que l'animation autour du pressage de pommes organisée par le Conseil citoyen a ravi petits et grands. Les visiteurs étaient au rendez-vous pour profiter de cette journée gourmande et conviviale.

LÉGENDES

Éducation

## LE FONDS MONTUSÈS : SOUTENIR LES PARCOURS ÉDUCATIFS

La Ville de Commentry soutient les jeunes dans leur scolarité et leur formation grâce à deux aides financières créées suite à la donation de Jacques Montusès. Une aide annuelle de 50 €, mise en place depuis septembre 2023, est accessible à tous les élèves en CAP, BEP, bac (général, technologique ou professionnel) et formations équivalentes. Elle est sans condition de ressources et nécessite seulement un certificat de scolarité, un justificatif de domicile et un RIB.
Le Fonds Montusès, créé en 1996, offre un soutien complémentaire sous conditions de ressources pour les jeunes poursuivant des études après la 3e ou une formation professionnelle. Il permet de couvrir les dépenses non prises en charge par d'autres aides. Les demandes et renseignements se font auprès du Guichet Famille ou du Point Info Jeunes.

▶ Contact : PIJ (au FORUM), 7, boulevard du Général de Gaulle
Tél. 04 70 09 28 36 / 06 07 19 46 68
**pijcommentry**
**infojeunes@ville-commentry.fr**

▶ Contact : Guichet famille - Direction Éducation Jeunesse Sports
04 70 08 33 39
**guichet.famille@ville-commentry.fr**

Culture

## PRIX ÉMILE MÂLE : DES LAURÉATS HONORÉS, UNE NOUVELLE ÉDITION LANCÉE

Cinq lauréats ont été récompensés par le prix Émile Mâle cette année. Chaque récipiendaire a reçu une médaille et une dotation. Le grand gagnant est la Maison de la Batellerie à Château-sur-Allier, portée par l'association La Chavannée, avec la restauration d'un bâtiment composé d'éléments des XVe, XVIIe et XIXe siècles qui a été menée afin de lui donner une nouvelle vocation : devenir un musée de la batellerie.
Le Maire, entouré des membres du jury, s'est déplacé sur les lieux pour remettre une médaille, suivie prochainement de l'attribution d'une récompense de 2 000 €.
Le Prix Émile Mâle, créé grâce à l'accord conclu entre Mademoiselle Gilberte Émile-Mâle et la Commune de Commentry à la suite de la donation de l'immeuble qu'elle possédait dans la commune, est ouvert aux candidatures pour l'édition 2026. Le jury, composé de deux collèges réunissant des représentants d'institutions, de personnes morales et de personnalités choisies pour leurs compétences, étudiera l'ensemble des dossiers déposés.
Vous avez jusqu'au 15 avril pour soumettre votre candidature.
Dossier disponible sur www.commentry.fr

▶ Contact : la Pléiade, place de La Butte
Tél. : **04 70 64 40 60**
**www.lapleiade.commentry.fr**
**la.pleiade@ville-commentry.fr**

Réglementation

## OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

En vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol par Total Energies Renouvelables France et la société Delbard aux lieux-dits « *La Croix Magnier* » et « *Route de la Grande Tranchée* », une enquête publique est prescrite du lundi 5 janvier au samedi 7 février 2026.

Le dossier d'enquête publique est consultable en ligne ainsi que le calendrier des permanences qui se tiennent en mairie de Commentry.

▶ Plus d'infos sur:
**www.commentry.fr/actualites-commune/**

Social

## ÇA BOUGE AU CCAS !

Le CCAS poursuit ses actions en faveur des Commentryens.
Le 11 décembre dernier, une conférence sur le sommeil était proposée, suivie d'ateliers pratiques.
Le Réseau Côté Parents a, quant à lui, organisé en fin d'année des ateliers numériques suivis par plusieurs familles.
Il vous reste quelques jours pour confirmer vos réservations pour le repas des anciens ou pour la distribution des colis qui auront lieu respectivement le dimanche 25 janvier et le samedi 7 février 2026.
Les inscriptions restent ouvertes jusqu'au 15 janvier au CCAS.

▶ Contact : CCAS, 22 avenue Marx Dormoy,
Tél. : **04 70 09 70 70**
**ccas@ville-commentry.fr**

Conseil citoyen

# CONCOURS PHOTOS DU CONSEIL CITOYEN

Lors du marché d'automne, le Conseil citoyen a réalisé du jus de pomme en partenariat avec l'association Sucré Vert. Le bénéfice de la vente de ces jus a été intégralement reversé à l'Association familiale, afin de soutenir ses actions.
Ce même jour, les lauréats du concours photo « Jardins potager ou floral » ont reçu un bon d'achat à utiliser chez Kiriel, récompensant la qualité de leurs clichés. Les Commentryens sont d'ailleurs invités à continuer d'envoyer les photos de leur jardin, afin de valoriser la diversité et la beauté de ces espaces verts.
Vous pouvez diffuser vos clichés avec **#JardinsCommentryens** ou en les adressant par mail à **conseil.citoyen@ville-commentry.fr**

▶ Contact : Cabinet du Maire
Tél. : **04 70 08 33 31**
**conseil.citoyen@ville-commentry.fr**

Solidarité

# DON DU SANG

Les dates des collectes de sang pour 2026 sont désormais disponibles. Elles se tiendront à l'Agora. Alors on n'hésite pas à donner son sang, chaque don peut sauver des vies.
- Vendredi 13 février - 15h30 à 19h
- Mercredi 15 avril - 15h30 à 19h
- Jeudi 18 juin - 15h à 19h
- Vendredi 14 août - 15h30 à 19h
- Mercredi 14 octobre - 15h30 à 19h
- Mardi 29 décembre - 15h à 19h

▶ Contact : M. Thierry Perret
Tél. : **06 71 95 63 50**

ensemble

# Carnet

## ÉTAT CIVIL

### Mariages

- DEVELET Anthony, Robert, Jean-Pierre et BARDY Audrey, Yvonne
  samedi 6 septembre
- DUROT Laura, Lucia, Odette et VERGNE Jade, Alicia
  samedi 18 octobre
- LEULLIER William, Nicolas, Sylvain et GRANDVIERGNE Amélie, Huguette
  samedi 18 octobre

### Parainages civils

- VANHILLE Melvinn
  samedi 4 octobre
- MALON Manoa, Patrick, Lucas
  dimanche 26 octobre
- MALON Calycia, Christine, Alice
  dimanche 26 octobre
- MALON Ninoa, Thomas, Jean-Marie
  dimanche 26 octobre

---

Vous souhaitez voir mentionner dans le magazine municipal les événements qui rythment la vie de votre famille : naissance, pacs, mariage, parrainage républicain, décès ? Faites-le-nous savoir.

▶ Contactez le service à la population
**Tél. 04 70 08 33 30**
**dvqe@ville-commentry.fr**

# DEVOIRS DE CITOYEN

## Élections municipales et communautaires

Les élections municipales et communautaires se tiendront le dimanche 15 (et le 22 mars en cas de second tour). Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées toute l'année auprès de la Mairie. Pour pouvoir voter à la prochaine élection, le 15 mars 2026, sauf cas particuliers, il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6 février 2026.

▶ **Contactez le service à la population**
Tel. 04 70 08 33 30
population@ville-commentry.fr

# PÉDAGOGIE

## Les jeunes citoyens accueillis à l'Hôtel de Ville

Le 25 octobre, le Maire et les élus ont reçu les jeunes nouvellement majeurs pour la traditionnelle Cérémonie de la Citoyenneté, organisée dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Au cours de cette rencontre, chacun s'est vu remettre sa carte d'électeur, tandis qu'un bureau de vote fictif installé dans le hall permettait d'expliquer concrètement le déroulement d'un scrutin : une manière pédagogique de préparer ces nouveaux citoyens à leur première participation électorale, avant de partager un moment convivial.

Les participants ont également reçu le Livret du Citoyen, conçu pour sensibiliser aux principes fondamentaux de la République, ainsi qu'un exemplaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

## Recensement citoyen

Vous venez d'avoir 16 ans. Vous êtes concerné.e par le recensement citoyen qui est obligatoire.

Vous devez effectuer la démarche dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire auprès de la mairie de la commune de votre domicile.

Documents à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française,
- Livret de famille des parents à jour,
- Un justificatif de domicile.

A la suite de votre recensement citoyen, vous recevrez une attestation de recensement, indispensable pour vous inscrire à un examen scolaire, concours administratif, auto-école si vous avez moins de 18 ans.

Vous serez ensuite convoqué.e à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C) par le Centre du Service National et de la Jeunesse (C.S.N.J.).

Enfin, vous serez inscrit.e automatiquement sur les listes électorales dès vos 18 ans.

Vous pouvez également faire votre recensement citoyen sur internet : Service-public.fr

▶ **Contactez le service à la population**
Tel. 04 70 08 33 30
population@ville-commentry.fr

# COMMENTRY EN LICE POUR LE LABEL NATIONAL « *VILLE ACTIVE & SPORTIVE* »

**Investissements, infrastructures, soutien aux associations, développement des pratiques en milieu scolaire : le dynamisme sportif de Commentry est sur le point d'être validé par une distinction nationale.**
**La Ville a déposé son dossier pour l'obtention du label « Ville Active & Sportive » : le résultat sera dévoilé aux Commentryens en début d'année.**

Le label « *Ville Active & Sportive* », piloté par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), est un dispositif qui met en lumière les collectivités faisant du sport un pilier de leurs politiques publiques. Placé sous le patronage du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, il est le fruit d'une collaboration entre l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) et l'Union sport & cycle (USC).

Cette distinction récompense les actions concrètes menées par les municipalités et les clubs locaux : qualité des installations, diversité des animations, actions éducatives, ou dispositifs favorisant la pratique libre. Chaque initiative contribuant à encourager le mouvement et la santé est prise en compte.

## La candidature de Commentry

Commentry, déjà engagé dans le dispositif « *Terre de Jeux* », s'est inscrit dans cette dynamique. Au cours de l'année 2025, la Municipalité a déposé sa candidature officielle pour le label.

Cette démarche met en lumière sur la politique sportive menée depuis plusieurs années visant à encourager la pratique pour tous les publics et par conséquent à lutter contre la sédentarité : renforcement de l'offre sportive, modernisation des équipements et soutien actif aux associations locales, mise en place du programme Savoir Rouler à Vélo dans les écoles, école de nage, développement de la pratique sportive auprès des seniors et des enfants.

La candidature vise à obtenir une reconnaissance de cet engagement et à consolider l'ambition de Commentry : utiliser le sport comme vecteur de santé publique, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale.

L'investissement de la Ville, de ses agents, de ses clubs, sera-t-il couronné par cette distinction ? La réponse à cette question sera apportée lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population pour la nouvelle année.

**La cérémonie des vœux à la population aura lieu le vendredi 16 janvier à partir de 18h à l'Agora, rue Abel Gance.**

# LES APÉROS-CONCERTS DE COMMENTRY, le nouveau rituel du vendredi soir !

**Vendredi soir. Oubliez la course contre la montre de la semaine. Ici, l'ambiance est à la décontraction. Depuis la réouverture de l'Agora le 29 novembre 2025, marquée par le retour symbolique de l'Harmonie Commentryenne, la ville a retrouvé son souffle culturel. La saison 2026, lancée en fanfare par Jeanfi Janssens le 17 janvier, promet de grandes têtes d'affiche (Grégoire, André Manoukian, Mathilde…) mais elle célèbre aussi, avec passion, l'énergie des artistes du territoire. Et le lieu phare de cette vitalité, c'est bien le Théâtre Municipal Alphonse Thivrier.**

Après avoir profité des soirées "Verrière" à l'Agora (Opéra, Wild Karma, Nancy Fortune…), le public a rapidement adopté le Théâtre rénové, chaleureux et intimiste, au cœur de la ville. Le confort visuel et sonore est total. Ce lieu est devenu « ***le*** » point de rencontre culturel, un cabaret qui vibre au rythme des résidences et des concerts.

Mais s'il y a un format qui a conquis les cœurs, c'est l'**Apéro-Concert**.

19 h 00. Les lumières se tamisent. On arrive tranquillement, on commande une planche de charcuterie, un verre, et surtout… on s'apprête à assister à un concert… gratuit ! C'est l'occasion parfaite pour être curieux, seul, en famille ou entre amis, découvrir et passer un bon moment.

Si on se souvient encore des trois heures de concert avec **The Fingers** ou bien de l'ambiance de folie lorsque **The Phone** a fait revivre Téléphone, l'équipe culturelle de la Ville de Commentry vous a glissé deux « *coups de cœur* » à venir.

**The Big Tang Theory – vendredi 6 février – 19 h 00**

C'est l'histoire de quatre amis, soudés par l'amour du « *classic-rock* ». Leur nom, ils l'ont trouvé en regardant leurs verres, clin d'œil au célèbre sachet de boisson de notre enfance.

Né au mythique Bistrot Culture, leur ADN musical est simple : du **rock chevelu, voire psychédélique, des années 60-70**. Le 6 février, attendez-vous à du très très lourd : **Doors**, **Kinks**, **Stooges**, **Blue Öyster Cult**, **Steppenwolf**… Des reprises jouées à fond les watts, avec l'énergie brute des originaux.

Avertissement de l'équipe : « *La soirée finit invariablement debout sur les tables, les poings levés et la gorge en feu. On parie que vous ne resterez pas assis bien longtemps.* »

**Marsandelle – vendredi 12 juin – 19 h 00**

Changement de décor en juin pour une invitation au voyage. **Marsandelle** nous emmène loin, très loin : de la chanson française aux musiques du monde, en passant par des compositions originales.

L'alchimie entre la voix de Giulia et l'accordéon de Julien crée une performance **chaleureuse**, **sincère** et **authentique**. En français, anglais, allemand et au-delà, ce duo promet une évasion poétique, le parfait sas de décompression avant l'été.

La saison 2026 a été pensée pour tous : les fidèles et les nouveaux venus avec l'engagement de faire vivre nos lieux de culture, et de proposer des formats accessibles et conviviaux.

On se retrouve au Théâtre ou à l'Agora : les retrouvailles s'annoncent lumineuses et pleines d'émotions partagées.

Retrouvez toute la programmation sur www.commentry.fr

▶ **Contact : l'Agora**, Rue Abel Gance
Tel. 04 70 64 49 09
agora@ville-commentry.fr

# LA NUIT DE LA LECTURE entre villes et campagnes à la Pléiade !

Pour leur nouvelle édition, les Nuits de la lecture mettent à l'honneur un thème riche en échos : « Villes et campagnes ». À Commentry, l'Espace Culturel La Pléiade vous a concocté une programmation variée pour célébrer le plaisir de la lecture et de la découverte tout au long de la journée du samedi 24 janvier.

Préparez-vous à un véritable voyage littéraire et artistique, où l'urbain et le champêtre se rencontrent !

## Une journée festive pour tous les âges

Dès le matin et jusqu'au soir, petits et grands trouveront leur bonheur parmi les nombreuses animations gratuites proposées :

- **10h30 : Restitution du Défi lecture** – Venez découvrir les résultats et les coups de cœur de ce challenge littéraire. Tout public.
- **16h00 : Spot'Art** : la ville et la campagne dans l'art – Une exploration visuelle et commentée des représentations de la ville et de la nature à travers l'histoire de l'art. Tout public.
- **17h00 – 20h00 : Karaoké** – Accordez vos voix pour un moment de convivialité et de chansons ! Tout public.
- **À partir de 17h00 : Jeux de société** avec l'association Sélénium – Venez défier vos amis ou votre famille autour d'une sélection de jeux captivants. Tout public.

L'équipe de La Pléiade a aussi pensé à tous ses lecteurs avec des moments de lecture adaptés à tous âge :

- **17h30 : Les petites oreilles** – Une parenthèse enchantée pour les tout-petits de 0-5 ans.
- **18h00 : Les grandes oreilles** – Des histoires pour stimuler l'imagination des plus grands de 6-12 ans.
- **18h30 : Lecture à voix haute** Une sélection littéraire pour les adolescents et les adultes.

## Le temps fort de la soirée : "Villes et campagnes" en musique

Le point d'orgue de cette Nuit de la Lecture sera sans aucun doute le spectacle de Lecture en musique à partir de 20h00.

L'urbain rencontre le champêtre dans une fresque vivante qui célèbre l'âme des cités et raconte les paysages, mêlant énergie citadine et poésie rurale.

À travers chansons, textes, poèmes et dialogues, Ana-Maria Bell et Philippe Pouzet incarnent la ville – son rythme, ses lumières, parfois sa solitude – et la campagne, berceau de lenteur, de rêve et de nature. Avec des textes de : Colette, Baudelaire, Hugo, Aragon, Apollinaire, Pagnol, Rousseau, La Fontaine, D'Annunzio.

Une rencontre avec les artistes sera proposée à l'issue du spectacle.

**Espace culturel La Pléiade**
Place de la Butte - 03600 Commentry
Tél: **04 70 64 40 60 - lapleiade@ville-commentry.fr**

# NOUVELLES IMMERSIONS CULTURELLES à la Micro-Folie

Une nouvelle application et de nouveaux contenus viennent enrichir l'offre virtuelle de la Micro-Folie de Commentry. Grâce aux trois casques mis à disposition du public, il est désormais possible de visionner en toute simplicité de nombreux reportages à 360 degrés. Le Louvre, l'ISS (Station spatiale internationale) ou encore l'Opéra-Comique n'auront ainsi plus de secret pour vous.
Vous pourrez également découvrir, par exemple, les pyramides de Teotihuacan, le quotidien d'une danseuse classique, Pompéi et bien d'autres expériences immersives.
La palette des thèmes proposés se développe régulièrement grâce au soutien d'Arte et des différents partenaires des Micro-Folies. Elle est d'ores et déjà disponible, sur réservation, à la Micro-Folie de Commentry.

# SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ

## *PRÉVENIR POUR MIEUX AGIR*

**La sécurité du quotidien et la tranquillité publique sont des préoccupations constantes. Elles concernent des domaines très divers, mobilisant dans certains cas des compétences directes de la Commune, ou bien nécessitant, sous la responsabilité d'autres partenaires, une coordination locale renforcée.**

**Se tenir prêts face aux risques majeurs (naturels, technologiques…), réagir aux incivilités du quotidien, prévenir la délinquance : la Commune de Commentry renforce ses dispositifs. Ce dossier vous présente les outils mis en place : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le DICRIM pour anticiper les crises, mais aussi le réseau d'équipements d'aide au massage cardiaque dont dispose désormais la Commune et le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), ainsi que la signature de la convention de Rappel à l'Ordre.**
**L'objectif est clair : prévenir pour mieux agir, afin d'assurer un cadre de vie serein pour tous les Commentryens.**

# ANTICIPER LES CRISES liées aux risques majeurs

**Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) viennent d'être entièrement révisés.**

Vous partez au travail, vous déposez les enfants à l'école ou bien encore, parce que c'est jour de marché à Commentry, vous prévoyez d'aller faire quelques courses en centre-ville. Rien de bien extraordinaire dans votre quotidien bien rodé. Pourtant, un bouleversement pourrait hypothétiquement enrayer cette belle mécanique. Un fait inhabituel comme, par exemple, un événement climatique extrême.

Sans sombrer dans le catastrophisme, et en toute rationalité à l'appui des données dont nous disposons, la Commune doit mettre en place tous les dispositifs permettant une réaction rapide et efficace dans tous les scénarios connus.

Comme de très nombreuses communes dans l'Allier, la Ville de Commentry est soumise à une obligation de mise en place d'un DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Les différents risques sont identifiés dans ce document unique qui permet de sensibiliser le grand public à différents types de catastrophes potentielles qui impacteraient la population comme les risques liés au transport de matières dangereuses, les phénomènes naturels comme les inondations, ou encore les mouvements de terrain. Telle une boîte à outils, le DICRIM énumère les bons réflexes à adopter en cas d'événement grave. Il est téléchargeable dans le kiosque du site internet de la Ville www.commentry.fr et disponible en Mairie.

Commentry est exposée à plusieurs risques majeurs (industriel, minier, transport de matières dangereuses, tempête, canicule, radon…). Pour y faire face, la Commune doit être préparée à réagir vite et bien. Avoir conscience du danger, même hypothétique, permet de s'en prémunir !

## Qu'est-ce que le Plan Communal de Sauvegarde ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil opérationnel qui prévoit l'organisation interne municipale pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas de crise exceptionnelle. C'est un document clé qui définit « qui fait quoi et comment », sous l'autorité du Maire. Le PCS de Commentry vient d'être révisé pour renforcer son efficacité, s'adapter aux dernières évolutions réglementaires et aux risques actuels. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est une composante du PCS. Ils ont été présentés en séance de conseil municipal le 8 octobre dernier.

## Préparez votre kit d'urgence

Pour être prêt, vous aussi, adoptez la prévention individuelle. Ayez toujours chez vous une réserve de trois jours permettant de subvenir aux besoins fondamentaux :

- Eau et nourriture facile à préparer et non périssable (barres de céréales, conserves).
- Moyens de s'éclairer (lampes de poche, bougies).
- Trousse de premiers secours, traitements médicaux pour les maladies chroniques.

### BON À SAVOIR

La Commune s'est récemment dotée de deux lots d'urgence avec un ensemble de matériel technique permettant de réagir rapidement en cas de besoin de soutien aux populations.

## Comprendre la Vigilance météorologique

L'hiver approche et avec lui, la survenue possible d'épisodes météorologiques dangereux. Météo-France met à votre disposition sur son site Internet une rubrique dédiée aux phénomènes hivernaux de la Vigilance météo. Articles, Vidéos, Foire aux questions : ses contenus visent à sensibiliser efficacement la population aux bons réflexes à adopter.

À trouver sur meteofrance.com/comprendre-la-vigilance

METEO FRANCE

## Abonnez-vous au système de téléalerte

La Ville est équipée d'un système d'appels automatisé pour vous alerter rapidement par téléphone, SMS, ou courriel en cas de situation de crise.

Si vous êtes inscrits dans l'annuaire public universel, vous êtes inscrits automatiquement. Pour le savoir il suffit de vous rapprocher de votre opérateur de téléphonie.

Si vous êtes absents de l'annuaire public universel ou si vous travaillez à Commentry sans y résider, vous pouvez vous inscrire gratuitement en remplissant le formulaire sur le site internet de la Ville (rubrique Ma ville "*Cadre de vie*" Risques industriels majeurs).

# DES ÉQUIPEMENTS pour sauver des vies…

**Face aux urgences cardiaques, chaque minute compte. Conformément à la réglementation, la Ville de Commentry est équipée de 18 défibrillateurs automatisés externes (DAE), répartis sur les infrastructures municipales.**

### 5 nouveaux dispositifs de massage cardiaque

Pour compléter ces installations, la Commune se dote de cinq appareils d'aide au massage cardiaque. Ce dispositif nommé Cardio First Angel, 100 % mécanique – ne nécessite ni électricité ni batterie – facilite le massage cardiaque, y compris pour les sauveteurs non expérimentés, lors de la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), en garantissant un positionnement correct sur le sternum et en fournissant un retour sonore indiquant la pression optimale à exercer.

Les nouveaux appareils seront déployés entre la Mairie, la Piscine, le Centre Technique Municipal et l'Agora, le cinquième étant dédié aux formations.

Pour éviter des dommages irréversibles, le massage cardiaque est nécessaire immédiatement après constatation de l'arrêt cardiaque et après avoir appelé les secours. Le Cardio First Angel permet de réaliser un massage optimal en attendant l'arrivée du défibrillateur et des secours. Le DAE, quant à lui, est un complément pour assurer la chaîne de survie : Appeler, Masser, Défibriller.

### …et des agents formés aux gestes qui sauvent

Parce qu'un appareil seul ne suffit pas et qu'il faut savoir l'utiliser, la Municipalité a formé ses agents volontaires aux gestes qui sauvent.

Plus de 55 agents municipaux ont ainsi suivi la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et l'ensemble des aides à domicile du Centre Communal d'Action Sociale.

Avec ces nouveaux équipements et un personnel formé, la Ville renforce l'objectif de prévenir et de protéger, pour la sécurité de toutes et tous.

* *Liste complète des DAE disponible sur le site de la Ville et sur www.defibrillateurs.info*

### Et si vous deveniez citoyen sauveteur ?

L'application gratuite Staying Alive permet à chacun de s'inscrire comme citoyen sauveteur — que l'on soit formé ou non. Le formulaire en ligne demande simplement vos coordonnées, et, si vous avez une formation, un justificatif peut être ajouté.

Une fois inscrit·e, vous pouvez être sollicité·e par les services de secours lorsqu'un arrêt cardiaque survient à proximité : aller chercher un défibrillateur, guider les secours, ou intervenir selon votre niveau. Un geste utile, accessible à tous !

# UNE ACTION COORDONNÉE pour la sécurité et la prévention de la délinquance

**Pour préserver la tranquillité publique, la Municipalité s'appuie sur le contact constant avec les forces de l'ordre, les services de l'État et la Justice. Cette coordination fait appel à différents dispositifs.**

### Le rappel à l'ordre : nouvel outil contre les incivilités

Le Procureur de la République du Tribunal judiciaire de Montluçon, Christian Magret et le Maire, Sylvain Bourdier, ont récemment signé une convention de rappel à l'ordre.

Cette procédure préventive et de dialogue vise à gérer les incivilités qui ne sont pas caractérisées comme des délits ou des crimes, mais qui troublent l'ordre, la tranquillité ou la salubrité publics : conflits de voisinage, écarts de langage, nuisances sonores, absentéisme scolaire, présence de mineurs non accompagnés tard le soir… Il s'agit de rappeler les limites pour anticiper et prévenir des faits plus graves. Cela permet également un échange d'informations entre la Justice et le Maire sur les administrés concernés.

Après autorisation du Parquet, le Maire peut convoquer le citoyen visé par le rappel à l'ordre pour un entretien. L'objectif est d'expliquer les conséquences de ses actions et la nécessité d'y mettre fin, de ne pas les réitérer. Cette démarche s'inscrit dans un continuum de sûreté partagé entre la Mairie et la Justice. En cas de réitération, c'est la Justice qui prend la main.

Le but est avant tout, en faisant appel à l'autorité, d'assurer la tranquillité publique et d'éviter que les choses s'enveniment.

Commentry est la deuxième commune de la juridiction de Montluçon à mettre en place ce protocole.

### Le CLSPD : concertation, prévention, échange d'informations et coordination au service de la sécurité

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présidé par le Maire, s'est réuni en séance plénière le 13 novembre dernier en présence du Sous-préfet de l'arrondissement de Montluçon et du Procureur de la République du Tribunal de Montluçon. Après que sa composition ait été revue par arrêté du Maire, le CLSPD s'est doté d'un nouveau règlement intérieur, à jour de la législation et du rôle donné à ce conseil par la Commune et les acteurs locaux.

Ce cadre, qui rassemble professionnels, associations, élus locaux, bailleur social, gendarmerie, pompiers… permet de concerter des institutions et organismes privés et publics amenés à piloter la stratégie locale dans les domaines de la sécurité, de la prévention, de la délinquance mais aussi d'aide aux victimes.

Il permet aussi de mettre en commun des informations et de dégager les besoins du territoire pour structurer les priorités, les actions et les réponses opérationnelles concrètes de terrain.

À l'aune des échanges en séance plénière, 3 priorités d'action sont en cours de définition pour l'année qui vient, et qui seront validées par le Représentant de l'État, le Procureur et le Maire. Des réunions de travail autour de ces trois axes forts vont ainsi être lancées très prochainement pour structurer un Plan d'actions local et mettre en œuvre des solutions coordonnées où chaque partenaire apportera sa plus-value au service de l'intérêt général. Des groupes de travail et d'échange d'informations pourront également être mis en place au cas par cas en fonction des besoins, sur des situations particulières.

## Contrôle routier : sécurité et pédagogie

La Police Municipale et la Gendarmerie Nationale mènent régulièrement des opérations ciblées de sensibilisation à la réglementation routière. C'est dans ce cadre, entre autres, qu'un contrôle a été effectué le 11 décembre dernier aux abords du collège Emile Mâle. Huit jeunes ont été rencontrés, dans un esprit de dialogue et de prévention. Les agents ont notamment souligné l'importance d'un éclairage fonctionnel (avant et arrière) sur leurs vélos, motos, scooters ou trottinettes, pour garantir leur visibilité et leur sécurité. Ces échanges visent à encourager les jeunes et leurs familles à la plus grande vigilance et à faire vérifier l'état de leur moyen de locomotion afin d'assurer leur propre sécurité et celle des autres usagers de la route.

### Question à Monsieur le Procureur de la République Christian MAGRET

**La mise en place de l'ensemble de ces dispositifs (arrêté mineurs, convention de rappel à l'ordre, relance du CLSPD), n'est-elle pas, selon vous, un levier essentiel pour amorcer voire renforcer la prise de conscience et l'exercice effectif de la responsabilité parentale et, plus largement, de la responsabilité citoyenne ?**

*La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen érige la sûreté au rang de droit fondamental pour la protection des individus contre les atteintes portées à leurs libertés, à leur propriété et à leur sécurité. Longtemps, cette protection a été envisagée comme une fonction relevant uniquement de l'Etat. On considère aujourd'hui qu'elle relève plutôt d'un continuum entre tous les acteurs locaux, parmi lesquels les maires et leurs conseils municipaux tiennent une place essentielle. Dans ce cadre, les arrêtés limitant la circulation des mineurs, les conventions de rappel à l'ordre et les CLSPD sont des outils précieux sur lesquels le parquet appuie son action de répression des infractions, mais aussi en amont, dans la phase de prévention en coordination avec les autres acteurs du continuum de sécurité, ses actions d'identification des facteurs de risque et de vulnérabilité et de développement des stratégies de préventions des atteintes aux personnes et aux biens.*

# TRAVAUX & SÉCURISATION
## Focus sur la rue du Bois et les améliorations en ville

**Les chantiers pour améliorer votre cadre de vie se poursuivent. Ce mois-ci, nous faisons le point sur des travaux d'assainissement dans le secteur de la rue du Bois visant à moderniser notre réseau d'eaux pluviales. Parallèlement, la sécurité de nos établissements scolaires reste une priorité, avec d'importantes améliorations apportées à l'école maternelle Marie Curie. Enfin, nous vous rappelons l'importance de l'entretien de vos haies, un geste simple mais essentiel pour la sécurité, le voisinage et la préservation de notre environnement commun.**

### Sécurité renforcée à l'école maternelle Marie Curie

La sécurité de nos plus jeunes est une priorité absolue. L'école maternelle Marie Curie a récemment bénéficié d'une rénovation de ses équipements de clôture. L'établissement est désormais doté d'une nouvelle clôture, répondant aux normes actuelles, pour renforcer sa protection et mieux contrôler les accès. L'installation d'un nouveau portail rend hommage à la figure de Marie Curie, physicienne et chimiste polonaise. Rappelons qu'elle fut la première femme à recevoir le Prix Nobel et la seule à l'avoir obtenu à deux reprises, dans deux disciplines distinctes (physique et chimie) : un symbole fort pour nos jeunes écoliers !

### De l'ombre au parking de l'Agora

Le parking de l'Agora s'est doté d'un ensemble de 5 ombrières afin de répondre aux normes. Plus de 2000 m² de panneaux solaires photovoltaïques produiront de l'énergie verte, mais protégeront aussi les véhicules stationnés contre le soleil, le gel et autres intempéries, pour le confort des usagers.

### Modernisation du réseau d'assainissement rue du Bois

Des travaux d'assainissement sont programmés en ce début d'année, rue du Bois, depuis le rond-point de la Libellule jusqu'à la rue Alexandre Gibon. Ces aménagements sont indispensables pour mettre la commune en conformité avec les normes environnementales et garantir une gestion plus efficace des eaux pluviales. Ainsi, les avaloirs de collecte des eaux pluviales vont être déconnectés du réseau unitaire.

Un nouveau collecteur d'eau pluviale qui rejettera directement dans un exutoire en milieu naturel sera mis en service. Le SMEA (Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier) procéde aussi à des ajustements de branchements de réseau pour les riverains.

Pendant les trois mois de travaux, la circulation est interdite sur cette portion de la rue du Bois.

### Rappel : l'entretien des haies pour la sécurité de tous

À Commentry, que l'on soit en milieu urbain ou en campagne, de nombreuses haies existent entre les champs, les terrains ainsi qu'entre les maisons de ville. Haies, arbres et arbustes jouent un rôle essentiel pour la faune et la biodiversité. Pour autant, leur entretien répond à des normes pour favoriser les bonnes relations de voisinage, la sécurité et la préservation du cadre de vie.

Pour rappel, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins pour un dégagement de la visibilité (carrefour, sortie, …). Il est primordial de respecter cette règle pour le bien-être de tous !

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur votre site internet www.commentry.fr, rubrique « *Vie Municipale* » - Publications municipales – Magazine N° 43.

# LE COMMERCE TREMPLIN
## prêt à accueillir

Le concept de la « *Boutique Tremplin* » est simple et efficace : offrir aux porteurs de projets un espace de vente à loyer réduit et progressif pour qu'ils puissent tester la viabilité de leur activité dans des conditions optimales.

Cette formule inédite sur la commune vise à développer le commerce de proximité mais aussi à favoriser le lancement du commerçant avant un engagement pérenne. L'ambition est, qu'à l'issue de cette période de test, l'entreprise puisse s'installer durablement à Commentry dans un local commercial « *classique* ».

Situé au 9, rue du Docteur Léon Thivrier, à proximité immédiate du marché couvert, le bâtiment, propriété de la Ville, qui était auparavant l'ancienne charcuterie-traiteur Lecante, était fermé et dégradé depuis plusieurs années. Grâce à cette opération de rénovation, il retrouve une seconde vie et offre désormais un espace de qualité, prêt à accueillir une activité.

Cette réalisation a bénéficié du soutien de l'État par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et du Département de l'Allier (au titre de la RCVCB).

Projet financé par l'État et ses opérateurs : 57 877€
Projets financés par le Département :
- Réhabilitation d'un logement : 80 602,32 €
- Réhabilitation d'un commerce : 64 397,68 €

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

anct agence nationale de la cohésion des territoires

ALLIER BOURBONNAIS Le Département

Commentry

# Appel aux candidatures : lancez-vous à Commentry !

La Municipalité lance un appel à candidature pour sélectionner le premier commerçant qui bénéficiera de ce dispositif.

Si vous avez un projet commercial innovant, le commerce tremplin est l'opportunité idéale pour vous lancer !

Les porteurs de projets intéressés sont invités à se rapprocher de la Mairie pour déposer leur dossier de candidature.

▶ **Contact :**
Tel. 04 70 08 33 30
attractivite@ville-commentry.fr
www.commentry.fr/commerce-tremplin

# Retrouvez votre salon Ambiance Coiffure !

Auparavant installées rue Jean-Jacques Rousseau, Alexandra et Nathalie, son employée, viennent d'intégrer de nouveaux locaux au 8 rue du docteur Léon Thivrier.

Ambiance coiffure, salon mixte, met à votre disposition son expertise pour vos coupes, mèches, couleurs et dégradés avec 9 ans d'expérience sur Commentry.

Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, samedi 8h30 à 12h. Possibilité de rendez-vous entre 12h et 14h.

▶ **Ambiance coiffure :**
8, rue docteur Léon Thivrier
Tel. 04 70 64 32 92

# OPTIC 2000 lance la téléconsultation ophtalmologique

Optic 2000 met en place à Commentry des téléconsultations, réalisées par des orthoptistes et ophtalmologues. Ce service permet d'accéder à une consultation à distance avec des professionnels de santé depuis un espace confidentiel situé dans le magasin d'optique.

Les téléconsultations se font sur rendez-vous du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi jusqu'à 18h. Chaque patient doit se munir de sa carte vitale, d'une carte bancaire et d'un téléphone mobile.

▶ OPTIC 2000 :
4, place du 14 Juillet
Tel. 04 70 64 31 59

# Du nouveau pour les amateurs de Pizzas !

La Casa Della Pizza vient d'ouvrir. Sabrina vous propose diverses pizzas à déguster sur place ou à emporter : Régina, Calzone, Hawaïenne, Auvergnate, Aveyronnaise, Indienne… base tomate ou base crème, il y en a pour tous les goûts et avec une mozzarella de qualité !

Salades, burgers et grillades complètent la carte.

Ouvert du lundi au samedi de 18h à 22h et le dimanche de 11h à 15h.

▶ **La Casa Della Pizza**
27, rue Jean Jaurès

# La mythique bannière de la Société musicale des Forgerons bientôt de retour à l'École de Musique

Ne la cherchez pas encore dans les nouveaux locaux de l'École de Musique, vous ne la trouverez pas pour l'instant. **La bannière de l'Harmonie des Forgerons** se refait une beauté avant d'être définitivement et précautionneusement installée sous vitrine, un hommage bien mérité à son histoire.

Hissée haut en tête de cortège, portant fièrement les couleurs de la Forge, parcourant inlassablement les rues de Commentry, elle savait drainer les foules dans son sillage les jours de fête ou de cérémonie, affirmant l'identité de la formation et son attachement viscéral à un territoire, celui de la Cité des Forgerons.

Après des années de gloire, la bannière de la Société musicale des Forgerons, plus connue sous le nom de **Harmonie des Forgerons (1892-1971)**, fut malheureusement laissée à l'abandon après que la société ait joué ses dernières notes en 1971.

C'est en 2011 qu'elle est retrouvée par deux agents de la mairie dans un local appartenant à la Ville, gisant par terre. Un triste spectacle pour ce qui constitue le véritable étendard des fanfares et des harmonies. Elle fut dépoussiérée une première fois à l'occasion de l'Exposition **"Histoire d'Harmonie" en 2016**.

Les sociétés musicales adoptèrent la bannière pour emblème dès leur création. Ces bannières avaient alors pour vocation d'identifier chaque formation musicale lors de cavalcades, de concours et autres rassemblements populaires. Celle de la Société musicale des Forgerons met ainsi à l'honneur le **Marteau-pilon**, entouré de **l'enclume, du marteau et de la pince** à gauche, et de **l'engrenage** à droite, symboles des forgerons de Commentry, en lien évidemment avec l'entreprise métallurgique locale : **la Société des forges de Châtillon et Commentry**.

Aujourd'hui, sur volonté de la Municipalité, en lien avec la rénovation de l'École Municipale de Musique, l'histoire de la bannière se poursuit. Attachée à son patrimoine, la Ville confie sa restauration à **Aline LETRANGE**, diplômée de l'Institut national du patrimoine. Son expertise permettra de redonner tout son lustre à cet objet emblématique, qui retrouvera bientôt sa place légitime au sein de l'EMM.

Faite de velours de soie rouge, de broderie d'or et de passementerie, sa présence sous vitrine permettra de témoigner des racines profondes, ouvrières et festives de la musique à Commentry, rappelant les jours de fête communale où, place Martenot, elle était présente et fière lors du bal, avant d'animer le quartier de la gare, illuminé de lampions.

Elle retrouvera sa place en 2026, année où l'Harmonie Commentryenne fête ses 40 ans.

## Pour Commentry
**évidemment !**

Tribune non communiquée

# Vie municipale
## Ce que vos élus

**Le Conseil municipal, composé de 29 élus, se prononce sur les affaires de la Commune par le vote de délibérations. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Les séances sont publiques et se tiennent à l'Hôtel de Ville, en Salle d'honneur. Au-delà des quelques décisions évoquées dans cette rubrique, l'ensemble des délibérations, leurs annexes, mais aussi les arrêtés et décisions du Maire, et l'ensemble des actes administratifs, sont disponibles et publics sur le site internet de la Ville ou auprès des services de l'Administration générale.**

### CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET EVOLEA

La Commune de Commentry et EVOLEA sont liées par une convention de partenariat. Une nouvelle convention d'une durée de trois ans, sur la période 2026/2028, a été établie. La convention détermine les engagements réciproques de la Commune et d'EVOLEA et fixe notamment les aides financières que la Commune s'engage à verser à EVOLEA afin de faciliter la réalisation des opérations qui participent au renouvellement urbain tout en limitant l'effort supporté par les locataires.Le projet de convention prévoit une aide de 47 000€ en fonctionnement versée chaque année au titre de la participation à l'entretien des espaces extérieurs (montant identique à la précédente convention).

### MOTION POUR LA LIGNE LYON-BORDEAUX

Le Conseil municipal **demande** à l'Etat et à la SNCF, en dialogue avec les Régions et collectivités concernées, de rétablir en priorité la ligne ferroviaire transversale Lyon-Bordeaux sur son tracé historique avec arrêt à Commentry et dans les gares qu'elle desservait,

- **appelle** les élus locaux à un engagement commun dans ce but,
- **exprime** la plus vive désapprobation à l'annonce du projet de liaison par la région parisienne qui constitue une attitude de mépris à l'égard des territoires concernés,
- **affirme** la nécessité d'un service public du rail adapté aux enjeux écologiques, aux besoins des habitantes et des habitants, aux nécessités de développement territorial et économique, capable d'assurer le maillage adapté du territoire national avec un service et des équipements de qualité,
- **rappelle** que la gare de Commentry est un maillon primordial des mobilités à l'échelle du bassin de vie.

### Permanences

Le Maire
et les Adjoints reçoivent
sur rendez-vous en mairie
les Commentryennes et les Commentryens
qui le souhaitent.

▶ Contact :
**Tél. 04 70 08 33 31**
**cabinetdumaire@ville-commentry.fr**

# ONT VOTÉ

Conseil municipal **du 8 octobre 2025**

### Convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes avec le Centre De Gestion de la Fonction publique territoriale de l'Allier

Conformément aux obligations légales, chaque collectivité doit disposer d'un dispositif de signalement. Le CDG03 propose de le gérer pour les collectivités qui en font la demande, dans le cadre d'une convention.

Ce dispositif comprend une ligne téléphonique dédiée, un questionnaire en ligne garantissant neutralité, confidentialité et anonymat si nécessaire, l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire d'experts.

Le CDG03 assure une cellule d'écoute et de signalement, et peut proposer des actions complémentaires pour accompagner l'employeur public.

### Contrat de concession du service public des fourrières automobiles

Le contrat de concession du service public de fourrière automobile, auparavant attribué à l'entreprise CHAUVIN est arrivé à échéance au 30 juin 2025.

Le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, peut faire enlever les véhicules ou évacuer les épaves pour des raisons de sûreté, sécurité ou salubrité publique. L'entreprise CHAUVIN, située à Montmarault, est retenue pour un renouvellement de contrat. Le contrat de concession est conclu pour trois ans à compter de sa signature.

Conseil municipal **du 17 décembre 2025**

### CHAUFFERIE BOIS ET RÉSEAU DE CHALEUR

La Ville de Commentry et la société Dalkia ont conclu un contrat de délégation de service public relatif à la construction et l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur, notifié le 19 mars 2014.

Un avenant n° 4 a pour objet de mettre en place un prix de molécule gaz fixe pour une période de 5 années à compter du 1er janvier 2026 et d'intégrer la nouvelle redevance CPB (certificats de production biogaz), introduite par la Loi climat résilience d'août 2021, applicable également à cette même date. Après une période de hausses tarifaires sans précédent, le prix de la molécule de gaz a enclenché une régression salutaire, ramenant ses valeurs aux seuils d'équilibre observés avant l'éclatement de la crise énergétique. Il s'agit de saisir l'instant stratégique et de figer sans délai le coût de la molécule de gaz sur ce point bas et d'assurer la prédictibilité du contrat par cette fixation pluriannuelle.

### SUBVENTION ASSOCIATION « *JAZZ DANS LE BOCAGE* »

Dans le cadre de la saison culturelle de Commentry, la Ville va s'associer à un projet collectif autour du jazz « *Dunav Magika* », en lien avec l'Ecole Municipale de Musique. L'Agora accueillera un concert de l'Impérial Quartet le 25 avril 2026 et plusieurs ateliers/rencontres seront proposés à une vingtaine d'élèves musiciens. En complément de demandes de financements européens par l'Association, la Municipalité a décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 1 300 € à Jazz dans le Bocage, qui sera versée en 2026 après réalisation du projet.

### MOTION POUR LA FORGE

Le Conseil municipal réaffirme solennellement le soutien plein et entier de la Ville aux salariés d'ERASEEL Commentry et sa disponibilité à leurs côtés dans toutes les actions qu'ils considèreront utiles de mener ;

- déclare que la Ville de Commentry considère que l'outil industriel de Commentry est un outil d'avenir, qu'il est nécessaire de préserver, avec ses effectifs salariés, pour assurer la continuité de l'activité ;
- souligne que l'industrie commentryenne est stratégique, pour la transition écologique et la souveraineté, et doit être protégée et développée, par l'intervention de l'État notamment ;
- appelle tous les décideurs politiques nationaux, régionaux et locaux, les forces économiques et sociales, à garantir la continuité de l'activité et la préservation des emplois ;
- soutient que le site dispose d'un potentiel de développement, conditionné à la nécessaire préservation de l'activité existante.

### SUBVENTION CAP 03

Soucieuse d'accompagner certaines performances d'athlètes, la Commune a décidé d'attribuer la somme de 300 euros à CAP 03 pour la participation d'un athlète aux championnats de France Duathlon Junior à Macon (71) le 6 avril dernier et la participation d'une équipe aux championnats de France de Raid Jeunes à Velleron (84) les 29 et 30 mai derniers.

## Le Maire et ses Adjoints

Sylvain **BOURDIER**
Maire de Commentry

Thierry **VERGE**
Premier Adjoint délégué aux travaux, à l'urbanisme et à la sécurité

Murielle **DESFORGES**
Adjointe déléguée au personnel, à l'administration générale et à la communication

Pascal **RELIANT**
Adjoint délégué au sport et associations rattachées

Stéphanie **BODEAU**
Adjointe déléguée aux finances

Stéphane **JARDONNET**
Adjoint délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse, à l'École Municipale de Musique et associations rattachées

Emmanuelle **MICHON**
Adjointe déléguée aux affaires sociales et associations rattachées

Daniel **MARTIN**
Adjoint délégué aux festivités à l'événementiels, à l'attractivité et à la vie associative.

Pierrette **BORD**
Conseillère déléguée au cadre de vie, environnement et écologie

# À vos

## EXPOSITION PHOTOGRAPHIE
### FAIRE PAYSAGE POUR L'HABITER

**La Pléiade**
**Gratuit**
**04 70 64 40 60**

Du **31** déc. au **24** jan.

## THÉÂTRE MUSICAL
### HK ACCOMPAGNÉ DE CLAIRE BERNARDOT
*« Poète en cavale »*

**Le Théâtre, 20 h 30**
À partir de 13 ans
E-billet : **www.commentry.fr**
+ points de vente habituels
**10€/8€**
**04 70 64 49 09**

Vendredi **23** jan.

## EXPOSITION NATURE
### LES AMIS DES ARBRES
*« Jardins potagers, fruitiers et d'ornement : passions en partage »*

**La Pléiade**
Tout public
**Gratuit**
**04 70 64 40 60**

Du **28** jan. au **28** fév.

## FESTIVITÉS
### LA PATINOIRE

**Place du 14 Juillet**
**Gratuit**
**04 70 64 49 09**

Du **14** au **22** fév.

---

Samedi **17** jan.

**L'Agora, 20 h 30**
Tout public
E-billet : **www.commentry.fr**
+ points de vente habituels
**22 €/18 €**
**04 70 64 49 09**

**JEANFI JANSSENS**
*« Tombé du ciel »*

**ONE MAN SHOW**

Samedi **24** janv.

**La Pléiade,**
**toute la journée jusqu'à 22h**
Tout public
**Gratuit**
**04 70 64 40 60**

**NUIT DE LA LECTURE**
*« Ville et campagne »*

**ÉVÈNEMENT/ANIMATIONS**

Vendredi **6** fév.

**Le Théâtre, 19h**
Tout public
**Gratuit**
**04 70 64 49 09**

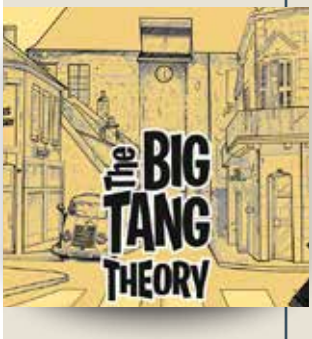


**THE BIG TANG THEORY**

**APÉRO CONCERT**

Samedi **28** fév.

**La Pléiade ,11h (0-5 ans)**
**16h (à partir de 6 ans)**
**Gratuit**
**Réservation obligatoire**
**04 70 64 40 60**

**COCON, HISTOIRE EN LUMIÈRES D'UNE PETITE AVENTURIÈRE**
*COLLECTIF KONSL'DIZ*

**SPECTACLE/CONTE**

---

# à noter

## MICRO-FOLIE

La Pléiade – Place de la Butte – 03600 Commentry
Tél : 04 70 64 40 60 – micro.folie@ville-commentry.fr

### MUSÉE NUMÉRIQUE MICRO-FOLIE COMMENTRY

**Spot'art**

Les animaux dans l'art
Jeudi 8 et vendredi 23 janvier à 14h30
Spécial Nuit de la Lecture :
l'art des campagnes et des villes
Samedi 24 janvier à 16h

Les plus beaux jardins de France
Jeudi 5 et mardi 24 février à 14h30
L'art déco
Samedi 14 et jeudi 26 mars à 14h30
Histoire de la mode
Jeudi 2 avril et samedi 18 avril à 14h30

**L'art du conte**

L'hiver
Mercredi 14 et 21 janvier à 10h30
L'amour
Mercredi 4 et 25 février à 10h30
Le corps
Mercredi 11 et 18 mars à 10h30
La royauté
Mercredi 22 et 29 avril à 10h30

**Le replay du mardi**

Rosa Bonheur
Mardi 13 janvier à 14h30
L'art nouveau
Mardi 3 mars à 14h30
Le musée de l'Ermitage
Mardi 21 avril à 14h30

# Agendas



**JAZZ/BLUES**

**ANDRÉ MANOUKIAN**

**L'Agora, 20 h 30**
Tout public
E-billet : **www.commentry.fr**
+ points de vente habituels
**22 €/18 €**
**04 70 64 49 09**

Vendredi **27** fév.

**EXPOSITION SCULPTURE**

**NATACHA PANOT**
*« Corps accord »*

**La Pléiade**
Tout public
**Gratuit**
**04 70 64 40 60**

Du **4** mars au **4** avr.

**POP**

**ROULEZ JEUNESSE [REPORT 2025]**

**Le Théâtre, 20 h 30**
Tout public
E-billet : **www.commentry.fr**
+ points de vente habituels
**10 €/8 €**
**04 70 64 49 09**

Vendredi **13** mars

**ONE WOMAN SHOW**

**ANNE GILIBERT**
*« Contre - courant »*

**Le Théâtre, 20 h 30**
Tout public
E-billet : **www.commentry.fr**
+ points de vente habituels
**8 €/5 €**
**04 70 64 49 09**

Vendredi **27** mars

Dimanche **1er** mars

**Départ du FORUM**
Tout public
**Gratuit**
**04 70 64 49 09**

**CARNAVAL**

**FESTIVITÉ**

Vendredi **6** mars

**L'Agora, 20 h 30**
Tout public
E-billet : **www.commentry.fr**
+ points de vente habituels
**22 €/18 €**
**04 70 64 49 09**

**GRÉGOIRE**

**CHANSON FRANÇAISE**

Les **20, 21** et **22** mars

**Le Théâtre**
Tout public
E-billet : **www.commentry.fr**
+ points de vente habituels
**7 €/Pass tous spectacles 12 €**
**FCEA 04 70 64 30 44**

**LES THÉÂTRALES**

**THÉÂTRE**

Dimanche **26** mars

**Eglise du Sacré Cœur, 16h**
Tout public
**Gratuit**
**04 70 64 55 96**

**ORGUE EN FÊTE**

**CLASSIQUE**

**Un tour au musée ?**

Le musée du Louvre
Samedi 10 et jeudi 22 janvier à 14h30
Le musée des arts décoratifs de Paris
Vendredi 6 et jeudi 19 mars à 14h30
Le Palais Galliera
Samedi 4 et jeudi 23 avril à 14h30

**La conférence du patrimoine**

Le château de la Louvière à Montluçon
Mardi 6 et jeudi 29 janvier à 14h30

**Micro-Atelier**

L'assassin du calendrier
Jeudi 19 février à 15h
L'Afrique
Jeudi 16 avril à 15h

**Focus**

John Singer Sargent
Mardi 3 et vendredi 20 février à 14h30

Samedi **31** janvier à 20h30
**l'Agora Commentry**

1re partie | **BALKANS**
Animé par Corinne Leclercq-Prot et le Libelula Orkestar
2e partie | **LES TRAD'MALOU**
Buvette et petite restauration sur place
Gratuit – Tout public

# Bonne Année 2026

Commentry

www.commentry.fr

Dessins réalisés par les enfants dans les cinq accueils périscolaires et par les ados au PIJ.

Conception réalisation : Direction de la communication - Ville de Commentry